

Image not found or type unknown



Différences sur les délais de préavis

Par **katia64_old**, le **06/07/2007** à **13:21**

bonjour, je suis en CDI et souhaite démissionner pour un CDD.
sur mon contrat il est indiqué 2 mois de préavis et sur la convention collective 1 mois.
puis je appliquer la convention et pas le contrat? je souhaite quitter la société au plus tôt
merci

Par **Jurigaby**, le **08/07/2007** à **00:21**

Bonjour.

En effet, je suis quasi sûr qu'il convient d'appliquer la convention collective dans votre espèce.

Alors, partez dans un mois !